

Béatrice Jouin - Reine Lépineux - Serge Montagnat

Enseigner en collège et en lycées aujourd'hui

Situations & pratiques en classe

Spécial jeunes enseignants

hachette
ÉDUCATION

Béatrice Jouin - Reine Lépineux - Serge Montagnat

Enseigner en collège et en lycées **aujourd'hui**

Situations & pratiques en classe

hachette
ÉDUCATION

Les auteurs

Béatrice Jouin, Reine Lépineux et Serge Montagnat sont tous trois formateurs.

Ils interviennent dans des stages regroupant au niveau académique, régional ou international des enseignants d'une discipline ou de plusieurs disciplines, des CPE, des personnels d'encadrement, des personnels ATOSS, des personnels de santé et de services sociaux.

Béatrice Jouin, docteur en Sciences de l'éducation, est professeure de mathématiques et de sciences physiques depuis de nombreuses années en lycées professionnels. Elle a participé à plusieurs recherches en didactique des sciences. Elle milite dans une association d'éducation populaire, les CEMEA.

Reine Lépineux est professeure certifiée d'Espagnol, formée à l'enseignement spécialisé en classe d'adaptation du second degré. Elle intervient aussi hors Éducation nationale comme formatrice et coach. Son accompagnement prend notamment appui sur la Communication non violente. Son Centre Ressource est consultable sur le site <http://www.reine-lepineux.fr/Accueil>

Serge Montagnat est professeur certifié de SVT. Il a enseigné en École normale, en collège et en lycées. Il enseigne également la communication à l'université d'Orsay (91). Il est auteur de livres scientifiques pour la jeunesse.

Pour cet ouvrage réactualisé, ils tiennent à remercier **Nao Lépineux**, professeure d'Éducation physique et sportive, qui a joint ses expériences et compétences à leur travail d'écriture.

Maquette, réalisation intérieur

Médiamax

© HACHETTE LIVRE 2012 pour la présente édition, 43, quai de Grenelle, 75905, Paris Cedex 15

www.hachette-education.com

ISBN : 978-2-01-182226-0

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L.122-4 et L.122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	8
AVANT-PROPOS	9

PRENDRE SA PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT

1 LES PERSONNES ET LES FONCTIONS

Les différentes fonctions dans un établissement	12
Les relations des différents acteurs avec les enseignants	15
Les ressources de l'Éducation nationale autour de l'établissement ...	21
Les ressources hors de l'institution scolaire	22
L'enseignant n'est pas seul	23

2 LE FONCTIONNEMENT D'UN ÉTABLISSEMENT

Le fonctionnement d'un collège ou d'un lycée	24
Les ZEP	28
Le projet d'établissement	29
Le règlement intérieur	29
Les fonctionnements locaux	30
Quelles questions poser quand on arrive dans un nouvel établissement ?	33

3 LES ÉQUIPES ET LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Le travail pédagogique en équipe	36
Le professeur principal	42
L'heure de vie de classe	44

PRENDRE EN MAIN UNE CLASSE

4 LES ÉTAPES DE LA CONSTITUTION D'UN GROUPE

Pour être en classe, il faut renoncer partiellement (et provisoirement) à être ailleurs	51
Pour être là, il faut entrer dans le groupe-classe, accepter de se laisser influencer	52
Une nécessité reconnue et pas toujours acceptée : se plier à la règle commune	54
Les chevauchements inévitables dans le groupe	56
La dominance normale	57
L'expression des émotions inhérentes au fonctionnement normal de la classe	59

Le désengagement légitime nécessaire à un sain investissement....	59
Le besoin de stabilité propre à tout groupe, l'épuisement de la dynamique collective	61

5 ADOPTER UNE POSTURE PRENANT EN COMPTE LES BESOINS DU GROUPE-CLASSE ET CEUX DE L'ENSEIGNANT

Le style « entreprenant »	63
Le style « confrontant ».....	65
Le style « facilitant »	67
Le style « instrumentatif ».....	69
La communication non violente	70

6 CADRER LE TRAVAIL DE LA CLASSE

Les limites du fonctionnement implicite	73
Un préalable : porter un regard positif sur la relation aux élèves et sur soi	74
Créer un climat constructif avec la classe.....	77
Faciliter l'investissement des élèves	81
Donner toute sa place à la dimension éducative.....	83

7 LE SUIVI DES ÉLÈVES

Les règles à mettre en place.....	85
Les premières rencontres avec les élèves.....	89
Le diagnostic d'une classe	91
Le suivi d'une classe	93
L'analyse de sa pratique	95

STRUCTURER ET ANIMER UN COURS

8 STRUCTURER UN COURS

Les différents moments dans un cours	99
L'organisation de ces moments	105
Corriger des copies.....	108

9 ANIMER UN COURS

Les choix pédagogiques dans les différents types d'activités.....	112
Le travail de groupe, une stratégie pédagogique particulière	121

10 TENIR COMPTE DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES ÉLÈVES

L'hétérogénéité des élèves : une réalité	124
Les différences entre élèves au début d'un apprentissage	125
Des compétences diverses, donc une tâche à adapter à chaque élève.....	128
Des profils cognitifs individuels qui appellent des réponses variées.....	131

Des élèves bénéficiant de traitements particuliers	132
L'hétérogénéité socioculturelle, une question d'identité à prendre en compte.....	137

11 AIDER LES ÉLÈVES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS SCOLAIRES

Le suivi des élèves.....	140
Les remédiations	144
Des stratégies pour travailler autrement	147
Les ressources dans et autour de l'école	149

TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LES PARENTS

12 COMMUNIQUER AVEC LES PARENTS

Des relations à établir.....	153
La transmission des informations : carnet de correspondance et téléphone	154
Le suivi du travail scolaire.....	156
Les rencontres individuelles à la demande des enseignants ou des parents	158
Les rencontres institutionnelles parents-professeurs.....	162

13 LES CONSEILS DE CLASSE ET L'ORIENTATION

Les bulletins scolaires	163
Les conseils de classe.....	164
L'orientation.....	168
L'orientation post-bac.....	173

TRAVAILLER PAR COMPÉTENCES, EN PROJET ET DANS DES DISPOSITIFS PARTICULIERS

14 TRAVAILLER PAR COMPÉTENCES

Socle commun et livret personnel de compétences	177
Une approche différente de l'enseignement et de l'évaluation	180
Les ressources	182
Les compétences au lycée	183

15 LE TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE

L'interdisciplinarité	186
Le travail disciplinaire en référence à une autre discipline	189
Des croisements entre disciplines	193
Les classes à projet d'action culturelle	195

16 TRAVAILLER EN PROJET

Une autre manière de travailler pour les élèves.....	196
Des modalités particulières d'enseignement	199
Les TPE au lycée général et technologique	202
Les IDD au collège.....	205
Les PPCP au lycée professionnel	210

17 LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement éducatif au collège	213
Le projet personnel de réussite éducative (PPRE)	217
L'accompagnement personnalisé au lycée	218

18 ORGANISER UNE SORTIE, UN VOYAGE

Le cadre légal.....	221
Organiser une sortie	222
Organiser un voyage, un séjour	224
Les sorties ou séjours d'« intégration »	227

RÉAGIR FACE À DES TRANSGRESSIONS D'ÉLÈVES**19 DÉCODER LES TRANSGRESSIONS D'ÉLÈVES**

Un exemple de transgression d'élève	230
Les différentes alternatives qui s'offrent à l'enseignante	231
Les critères de pertinence de la réaction enseignante.....	234
Quelles leçons tirer de l'exemple ?	236
Être conscient des spécificités du métier d'enseignant	238

20 ANTICIPER SUR LES TRANSGRESSIONS D'ÉLÈVES

Les conditions qui favorisent le respect de la règle.....	241
Accompagner les décisions à enjeux pour l'élève, pour la classe, pour le professeur	245
Appliquer des sanctions éducatives.....	247
Adopter une attitude individuelle juste et ferme.....	248

21 INTERVENIR EN CAS DE TRANSGRESSION D'ÉLÈVES

Mesurer le niveau (et les enjeux) de la transgression pour adapter la réponse	250
Garantir le respect des personnes et une action éducative	251
S'adresser à l'élève d'une manière dépassionnée et claire.....	252
Quelles démarches adopter pour répondre à des transgressions ? ..	255
Transgressions sur des questions de discipline	256
Cas de transgression quand l'auteur est inconnu.....	258
Ces moments difficiles où l'enseignant est victime de harcèlement....	261
Les situations d'ambiguïté.....	261

RÉAGIR FACE À DES CONFLITS

22 PRÉVENIR LES CONFLITS

Comprendre les situations conflictuelles.....	264
Les causes de conflit.....	266
Les facteurs qui interviennent	267
Prévenir le conflit	271

23 GÉRER DES SITUATIONS CONFLICTUELLES

Identifier des signes précurseurs de conflit	275
La prise en compte des signes précurseurs.....	277
Le conflit est là : quelles réponses apporter ? comment réagir ?	278
Un exemple de conflit : une bagarre éclate dans la classe	281
Quelle intervention de l'enseignant ?	
« Faites quelque chose, monsieur, madame ! »	282
D'autres types de règlements de conflits	284

RÉPONDRE AUX CONFIDENCES D'UN ÉLÈVE

24 RECUEILLIR DES CONFIDENCES D'ÉLÈVES

Les attentes de l'adolescent, l'écoute en retour.....	290
Identifier le problème posé par l'élève.....	291
Le positionnement de l'enseignant	293
Prendre la mesure de ce qui est dit.....	297

25 RÉAGIR FACE AUX CONFIDENCES D'ÉLÈVES

Gérer après coup l'information reçue	300
Comment transmettre l'information, si nécessaire ?	302
Comment accompagner le jeune au fur et à mesure de la progression du dossier ?	305
Enfin, comment assumer les conséquences de la démarche mise en place ?	307
Cas particuliers.....	309

TABLE DES SIGLES	313
------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE	315
---------------------	-----

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier vivement les élèves, les stagiaires, les collègues qui nous ont permis de construire l'expérience pédagogique que nous partageons dans ce livre.

Notre gratitude va particulièrement aux collègues qui ont apporté une contribution spécifique à ce guide, en particulier E. Copin, M.-C. Dupuy, A. Fiquet, M.-J. Francart, M. Longuet, E. Picard, H. Przesmycki, N. Victor, enfin les équipes du collège du Haut-Mesnil de Montrouge et du LP Perdonnet de Thorigny-sur-Marne.

Notre reconnaissance va également à Marie-Luce Baccellieri, Serge Clément, Daniel Dalem, Dominique Gélén, Jean-Pierre Hédoin qui nous ont permis d'exercer nos missions en formation continue des personnels de l'Éducation nationale. Sans elles et eux, nombre de nos expériences et acquis n'auraient pas existé.

Pour cette version réactualisée, de nouveaux collègues nous ont apporté leur contribution, qu'ils en soient remerciés.

L. Vergely, D. Hèches, M.-J. Pandolfo et les équipes des collèges Gaston Ramon de Dampierre-sur-Salon et Leroi-Gourhan de Champlitte en Haute-Savoie.

L'équipe pédagogique du collège La Grange-aux-Belles de Paris, dans le X^e arrondissement.

Merci enfin à nos proches qui nous ont soutenus dans cette aventure et qui ont bien des fois accepté et/ou compensé nos indisponibilités, merci tout particulièrement à :

Bernabadette, Claude, Mamanette Pratx, Martin, Nache-nache, Nadia, Rafy, Rokky...

AVANT-PROPOS

Notre pratique de formateurs nous a amenés à rencontrer de nombreux professeurs et équipes de collège, lycées généraux et technologiques et lycées professionnels. Avec eux, nous avons réfléchi aux divers problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur métier d'enseignant. La réflexion menée lors des stages de formation et les échanges d'expériences entre collègues ont permis de trouver des pistes de réponses à ces problèmes : en termes d'attitudes et d'actions. Par ailleurs, nos pratiques d'enseignants dans des disciplines différentes, dans des types d'établissements divers nous ont permis de construire et développer une expertise régulièrement discutée et interrogée. Nous souhaitons à présent transmettre le matériau que nous avons recueilli à d'autres enseignants, convaincus qu'ils pourront y trouver de l'aide dans leurs pratiques professionnelles.

À l'heure où l'Éducation nationale fait face à des tensions de plus en plus vives pour mener ses missions (l'instruction, l'éducation, la formation) avec de moins en moins de moyens, cet ouvrage actualisé réaffirme l'importance d'un cadre qui protège et laisse à chacun une place où, reconnu, il peut entrer dans les apprentissages. Il prône la coopération entre les élèves plutôt que la compétition, et vise la synergie entre les adultes de la communauté éducative (enseignants, personnels de l'établissement, parents d'élèves, partenaires habilités), entre les élèves d'une classe, entre les adultes et les jeunes...

Ce livre s'adresse aux enseignants débutants, qui cherchent des outils pour leur faciliter l'entrée dans ce nouveau métier, à ceux qui, plus expérimentés, sont confrontés à des problèmes qui les laissent désemparés et enfin à ceux qui souhaitent diversifier et enrichir leurs pratiques pédagogiques. Il s'adresse également aux parents d'élèves désireux de mieux connaître le fonctionnement de l'institution scolaire.

Nous le concevons le plus pratique possible, le plus proche des préoccupations des enseignants, abordant aussi bien les pratiques habituelles (Comment structurer et animer un cours ? Comment conduire la classe ? Comment participer au fonctionnement de l'établissement ?) que les moments délicats de leur métier (réaction face à des transgressions d'élèves, gestion des conflits, réponses à des confidences d'élèves). Il s'appuie sur des situations vécues et propose des réponses expérimentées pour faire face aux problèmes rencontrés. Il donne également des repères théoriques, en référence à des travaux de sciences de l'éducation et de didactique.

PRENDRE SA PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT

■ LES PERSONNES ET LES FONCTIONS

p. 12

■ LE FONCTIONNEMENT D'UN ÉTABLISSEMENT

p. 24

■ LES ÉQUIPES ET LE PROFESSEUR PRINCIPAL

p. 36

Le jour de la prérentrée, un enseignant arrivant dans un nouvel établissement est confronté à un grand nombre de personnes. Il gagne à se situer rapidement parmi elles, à repérer les interlocuteurs aptes à fournir les réponses les mieux adaptées aux problèmes qu'il se pose, à comprendre ce qu'on attend de lui afin de ne pas être surpris ou déstabilisé. Il peut également repérer les personnes avec qui il se sent des affinités en vue de questions plus délicates ou personnelles. Cela passe dans un premier temps par l'identification des fonctions des uns et des autres, et du lieu où ils travaillent.

Pour des enseignants plus anciens dans l'établissement, il n'est pas toujours évident non plus de distinguer les tâches attribuées aux uns et aux autres. En effet, si dans un établissement scolaire, les personnes occupent des postes correspondant à des fonctions prescrites, définies dans des textes et si le cœur de ces fonctions n'est pas interchangeable, les contours n'en sont pas toujours nets. Il peut arriver que :

- les habitudes prises localement décalent légèrement les tâches attribuées aux uns et aux autres ;
- certaines personnes soient plus efficaces que d'autres pour régler un problème, même s'il ne relève pas prioritairement de leur compétence ;
- un enseignant se sente plus en confiance pour aborder certaines questions avec une personne qui, de par sa fonction, n'est pas l'interlocuteur privilégié.

LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DANS UN ÉTABLISSEMENT

Les fonctions occupées par les différents personnels d'un collège ou d'un lycée sont décrites dans des circulaires¹.

Un collège ou un lycée fonctionnent quasiment de la même façon :

- ils sont dirigés par un chef d'établissement, principal dans un collège et proviseur dans un lycée, dont le rôle est de plus en plus déterminant depuis les réformes instituant l'autonomie des établissements scolaires ;
- le chef d'établissement est entouré d'une équipe de direction qui comprend l'adjoint et le gestionnaire ;
- les différents services et fonctions se trouvent à des niveaux hiérarchiques comparables ;
- les enseignants sont regroupés en équipes disciplinaires d'une part et d'autre part, en équipes pédagogiques, coordonnées par le professeur principal de la classe ;

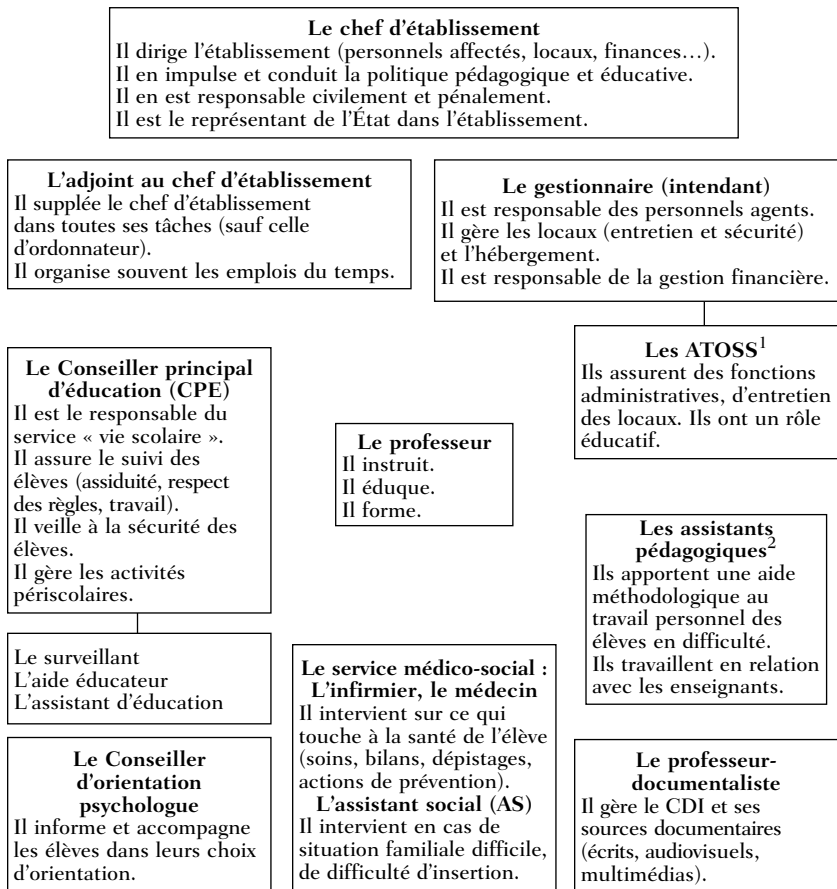
1. Par exemple, le rôle du chef d'établissement est défini dans les BO du 06-02-1997 et du 03-01-2002, celui du CPE dans les circulaires et décrets des 12-08-1970, 28-10-1982 et 11-08-1999.

– en lycée professionnel, les enseignements professionnels sont coordonnés par le chef des travaux (secteur industriel) ou le coordonnateur tertiaire (secteur tertiaire).

L'ensemble des personnels éducatifs est astreint à un devoir de réserve. Les membres du service médico-social (médecin scolaire, infirmier, assistant social) et les COPsy (conseillers d'orientation psychologues) sont tenus au secret professionnel ou médical strict, dont ils ne peuvent être déliés que dans des cas très particuliers, définis par la loi. L'assistant social est seul habilité à se rendre dans les familles.

Organigramme d'un collège ou d'un lycée

Un établissement scolaire du second degré fonctionne selon le schéma suivant :

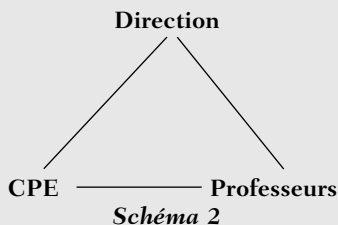
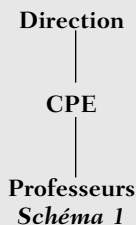


1. Depuis la rentrée 2005, les ATOSS dépendent des collectivités territoriales.

2. Les assistants pédagogiques sont recrutés par l'établissement pour leurs compétences disciplinaires, au niveau bac + 2 (voir BO n° 35 du 29 septembre 2005). Leur travail est plus efficace s'il existe un suivi avec les enseignants.

Dans les lycées technologiques et les lycées professionnels, un chef des travaux coordonne les enseignements professionnels. Il a également en charge les relations avec le milieu professionnel environnant l'établissement et l'organisation des périodes de formation en entreprises.

La place des CPE et des chefs de travaux : un exemple de situations contrastées



C'est le schéma 2 qui correspond aux textes officiels. Pourtant, dans certains établissements, l'équipe de direction ou les enseignants agissent, réagissent en privilégiant des relations hiérarchiques du type schéma 1 :

- quand le chef d'établissement délègue beaucoup au CPE (suivi et sanctions, présidence des conseils de classe, diffusion des informations...) ;
- quand les professeurs s'adressent plus au CPE qu'au chef d'établissement pour les modifications d'emploi du temps ou de salles, pour des incidents et des demandes de sanctions...

De même, en lycée professionnel, le chef des travaux est tantôt considéré comme appartenant à l'équipe de direction, tantôt simplement comme le coordinateur des enseignants professionnels. Il a toutefois en charge les contacts avec le milieu professionnel environnant l'établissement¹.

Les SEGPA (sections d'enseignement général et professionnel adapté)

Les SEGPA sont des structures qui existent dans certains collèges. Elles accueillent de la 6^e à la 3^e des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables, par exemple un handicap (voir BO n° 32 du 27 septembre 2006). Ils sont admis dans cette structure sur décision de l'inspecteur d'académie, après accord des parents et avis de la commission départementale d'orientation.

L'enseignement, parallèle à celui du collège, est assuré par des enseignants du second degré titulaires du CAPES et/ou du premier degré, titulaires du certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées,

1. Pour plus d'informations à ce sujet, voir *Le Système éducatif français* de J.-L. Auduc, Hachette, et le site <http://systeme.educatif.free.fr>.

Sur le rôle du chef d'établissement, voir le *Guide bleu des personnels de direction* au CRDP d'Orléans-Tours.

Sur le rôle du service vie scolaire, voir *Le Livre bleu du CPE*, CRDP d'Orléans ; C. Vitali, *La Vie scolaire*, Hachette ; le n° 415 des *Cahiers pédagogiques*, « Existe-t-il une vie scolaire ? ».